



# Bulletin Communal

2 0 1 3

**2ème semestre**

## LE MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année, ce bulletin municipal me permet de vous adresser tous mes meilleurs vœux. C'est aussi l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et des 6 années de travail du conseil municipal.

- L'aménagement du bourg avec la mise aux normes en accessibilité et la rénovation de l'éclairage public, opération terminée en octobre dernier.
- L'entretien de nos bâtiments communaux par la restauration de la cantine, le changement de la chaudière de l'école ainsi que le remplacement des vitraux de l'église.
- L'extension de l'école par la mise en place d'un nouveau bâtiment destiné à la sieste des enfants.
- La réalisation d'un lotissement de 23 lots en extension du bourg.

Nous constatons une baisse des dotations et subventions. Cependant, notre gestion rigoureuse nous permet de faire face à nos dépenses sans impacter davantage les revenus de nos administrés.

Cette année aura aussi été marquée par l'importante crise économique dans l'agroalimentaire qui touche sérieusement notre territoire. J'ai une pensée particulière pour toutes les personnes touchées de près ou de loin par ces difficultés économiques.

Par ailleurs, je tiens à remercier tous ceux et celles qui participent à rendre notre commune dynamique, bien entretenue et qui travaillent souvent dans l'ombre.

Cette année 2013 a peut-être été difficile pour certains d'entre vous, aussi je vous souhaite à toutes et à tous une année meilleure et je vous présente tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de joie, de prospérité et de réussite pour 2014.

*Bloarey Mad*

Danielle PHILIPPE

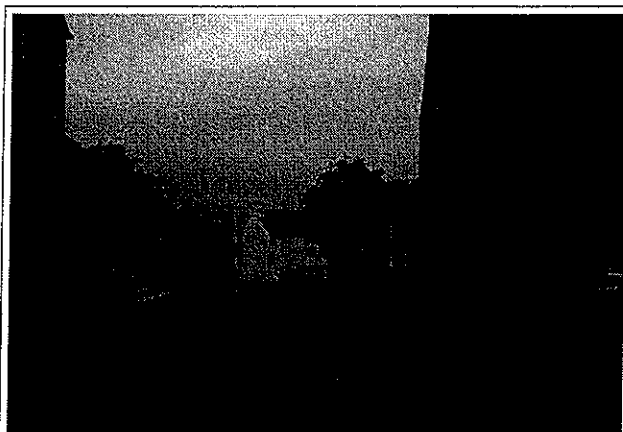
Mme Le Maire et le Conseil Municipal,  
vous invitent à participer à la cérémonie des vœux qui aura lieu le  
**Samedi 28 Décembre 2013 à 18 heures dans la salle Ker Héol**

## TRAVAUX REALISES

### ➤ Aménagement du centre bourg

Les travaux d'aménagement du bourg avec la mise aux normes en accessibilité sont terminés depuis le mois d'octobre. Les nouveaux trottoirs permettent la liaison du bourg avec les différents lotissements en toute sécurité. C'est pourquoi il est important de laisser libre le passage et de ne pas y stationner. L'ensemble de ce chantier s'élève à 200 000 €. 26 % de subventions ont été accordées : l'Etat DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour 35 000 €, la réserve parlementaire pour 10 000 € et le Conseil Général 5 833 € aux titre des produits des amendes de police.

Je vous remercie pour votre compréhension lors de la réalisation de ces travaux ainsi que pour votre adaptation au changement de priorité en venant de Plouvorn.



Avant



Après



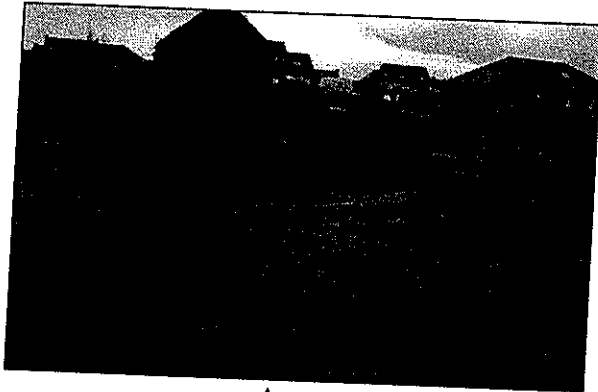
Avant



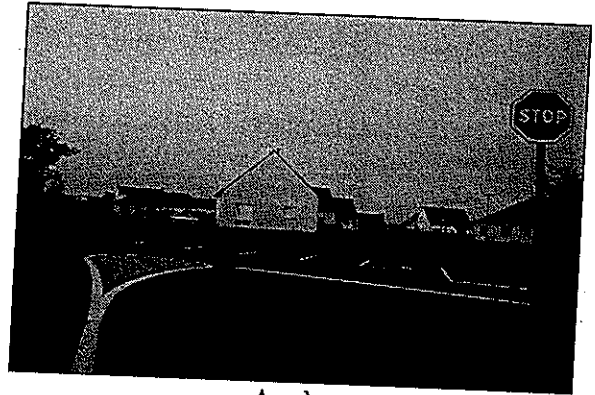
Après

## ➤ Lotissement Ar Feunteun

Les travaux de finition de voirie et d'éclairage public sont achevés. Nous avons profité de les réaliser avec le chantier de l'aménagement du bourg afin de bénéficier de tarifs intéressants. L'ensemble de ce lotissement nous revient à 435 000 € couvert par la vente des terrains. Il reste actuellement un lot de disponible.



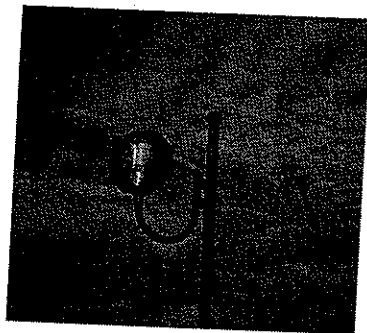
Avant



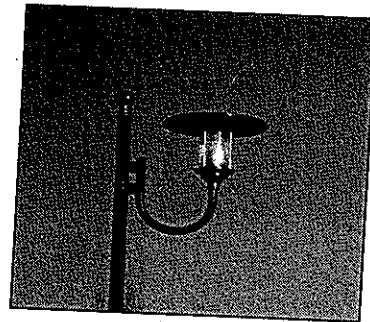
Après

## ➤ Eclairage public :

Les lampes à mercure de 25 lampadaires, maximum éligibles aux subventions de l'Adème et du Syndicat d'Electrification de Cléder, ont été remplacées par des lampes basse consommation. L'ensemble de l'opération s'élève à 19 107 € HT.



Avant



Après

## ➤ Travaux divers

Divers travaux ont été réalisés par l'entreprise Eurovia :

- Un busage au Coumou avec un élargissement de chaussée afin de faciliter le passage des engins agricoles. Le montant de ces travaux se chiffre à 5 933 € TTC.
- La voirie communale à l'entrée des habitations de Bel Air pour un montant TTC de 1 184 €.
- L'élargissement de l'entrée du cimetière par la diminution du mur et du pilier situés près de la mairie. Ces travaux ont été exécutés gratuitement par Jean François Calarnou. Il reste quelques finitions à réaliser. Merci pour ce travail qui facilite l'accès à ce site.

## ➤ Entretien des espaces verts

L'élagage au bord des routes communales a été réalisé par l'Entreprise LE CAAP de St Vougay.

Des travaux de taille des haies ont été réalisés au lotissement du Croissant par l'Entreprise Sénant Paysage de Plougourvest pour un montant de 538,20 € TTC.

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, il a été discuté des travaux d'entretien sur la commune. Une proposition de contrat annuel pour la taille des haies ainsi que pour l'entretien des pelouses nous a été fournie pour un montant de 2 930 € TTC. Cette prestation sera mise en concurrence.

D'autre part, en ce qui concerne l'entretien du bourg (notamment le balayage et l'arrosage), l'emploi d'un agent à temps plein serait démesuré par rapport au travail à accomplir ainsi qu'au matériel à acheter et au local de stockage à prévoir.

Au cours des mois à venir, nous étudierons la solution la plus appropriée afin de répondre au mieux aux besoins de la commune, éventuellement le recrutement d'un agent deux heures par semaine.

## TRAVAUX A REALISER

### ➤ Enrobés chez les particuliers

Après de nombreuses relances, l'Entreprise Eurovia vient de commencer la prise de rendez-vous chez les particuliers qui se sont inscrits pour l'établissement d'un devis de travaux d'enrobés sur leur propriété. Suite à l'acceptation du devis par le propriétaire, ces travaux qui devraient être réalisés au printemps 2014.

## ECOLE

### - Effectifs

A la rentrée de septembre, 19 enfants fréquentent l'école de Trézilidé. Ils seront 29 en janvier prochain. A Plouzévédé, 68 enfants se répartissent en trois classes. L'ensemble du R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) compte donc 87 enfants à la rentrée de septembre et 97 à partir de janvier 2014.

### - Remplacement de l'ATSEM

Le contrat CAE (Contrat d'accompagnement à l'Emploi) d'Elodie Soubigou s'est terminé à la fin août 2013. Armelle Grall, de Bodilis, éligible au CAE, a donc été recrutée à raison de 24 heures hebdomadaires jusqu'au 25 août 2014. Le matin, elle seconde l'enseignante à Plouzévédé puis l'après-midi à Trézilidé, elle aide à la cantine, assure la garderie puis le ménage dans l'école.

## - Cantine et Garderie

Les tarifs de notre fournisseur, la Société Océane Restauration, n'ayant pas changés, le prix du repas reste similaire à celui de l'année écoulée, soit 2,70 € par repas.

Les tarifs de garderie restent maintenus à 0,70 € le matin et 1,50 € le soir (goûter compris).

## - Rythmes scolaires

Un sujet qui fait couler beaucoup d'encre car il est difficile et onéreux à mettre en application. Nous ne l'avons pas mis en place à la rentrée de septembre dernier malgré les aides promises par l'Etat. De nombreuses réunions auxquelles participent élus, enseignants, parents, assistantes maternelles, représentants de la CAF et de l'Education Nationale essaient de résoudre le problème. De toute évidence, son application impactera nos finances publiques. Nous vous tiendrons informés des avancées de ce projet.

## - Structure de jeux

Suite à la demande d'installation d'une structure de jeux, plusieurs devis nous sont parvenus. Ils se chiffrent entre de 8 000 à 10 000 €, pose comprise.

Le montant de cette structure étant élevé, nous étudions l'endroit le plus judicieux pour son installation, soit dans la cour de l'école ou sur l'aire de jeux à proximité afin que le maximum d'enfants puissent en profiter durant toute l'année.

## DIVERS

### ➤ Remplacement de l'agent d'entretien des bâtiments communaux

Le contrat d'Elodie Soubigou se terminant à la fin du mois d'août, et suite à l'appel à candidature paru dans le bulletin communal de Juin, Bernadette Argouarch du Lotissement Ar Feunteun a été recrutée pour exécuter l'entretien des bâtiments communaux à raison de 4 heures par semaine.

### ➤ Location de la salle Ker Héol :

Désormais lors de la location de la salle Ker Héol, il a été décidé de facturer l'électricité au prorata de la consommation suivant le barème facturé par EDF à la mairie, soit :

- Hiver :	Heures Pleines :	0,16 €/KW	Heures Creuses :	0,12 €/KW
- Eté :	Heures Pleines :	0,09 €/KW	Heures Creuses :	0,07€/KW

## ➤ Centre de Loisirs

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires dans les 3 communes du bassin de vie. Trézilidé assure l'accueil pendant les petites vacances, Plouzévédé durant les vacances de Noël et St Vougay pendant les grandes vacances d'été.

La CAF se désengage petit à petit du financement de ces centres de loisirs. Aussi, dans les années à venir, il est envisageable que ces structures soient entièrement à la charge des communes. Actuellement, la participation financière de Trézilidé s'élève à 1418 €. La commune participe également à la rémunération de Erwan Tanné à hauteur de 1300 € par trimestre.

Depuis 2012, une nouvelle tarification a été mise en place pour les familles. A présent, le tarif tient compte du quotient familial.

Les enfants peuvent découvrir différentes activités et sorties organisées par les animateurs Erwan Tanné, Yannick Quiec ainsi que des animatrices.

Vous trouverez sur le site internet les différentes activités proposées ainsi qu'un bulletin d'inscription. [www.famillesrurales.org/plouzevede/](http://www.famillesrurales.org/plouzevede/).

## ➤ Visite de la commune par Monsieur Le Sous Préfet

Le 5 juillet 2013, Monsieur le Sous-Préfet Philippe LOOS accompagné de notre Député Guénégan BUI, (notre Conseiller Général Gérard DANIELOU étant excusé) nous ont fait l'honneur de découvrir notre commune. Nous avons visité les équipements communaux, la carrière Lagadec, la champignonnière chez Eric Berthévas à Leslouch et avons terminé par des échanges avec les élus de la commune. Nous avons pu exposer nos difficultés principalement sur les sujets d'actualité.

Je remercie L'Entreprise Lagadec ainsi que Eric Berthevas pour nous avoir ouvert les portes de leurs outils de travail. Ce fut très enrichissant et instructif.





## ➤ Concours des jardins fleuris

Je remercie toutes les personnes qui ont participé au concours des jardins fleuris organisé par la Communauté des Communes. Cette année Sébastien Demabre a obtenu le 1er prix de la communauté de communes dans la catégorie petits jardins très visibles de la rue et a été sélectionné pour le concours départemental.

J'adresse toutes mes félicitations aux lauréats et participants du concours. J'encourage et je remercie les personnes qui œuvrent pour la continuité de l'embellissement des propriétés et du bourg de notre commune.

## ➤ Incivilités

Plusieurs actes d'incivilités sur la commune sont signalés en Mairie. Les personnes sinistrées peuvent déposer une plainte à la gendarmerie.

## ➤ Maître et chien : les bons réflexes

Pour le bien être de tous et suite à des plaintes en mairie il est rappelé que les maîtres sont dans l'obligation de ramasser les déjections de leur animal afin que la chaussée ne devienne pas des toilettes publiques canines. Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus "un gêneur" pour les autres.

## ➤ Elections

### - Municipales

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 23 et 30 mars prochain. Les personnes intéressées par l'avenir de notre commune et souhaitant s'investir au sein du conseil pourront s'inscrire sur une liste ouverte en mairie du 3 au 28 février 2014.

A noter que pour pouvoir voter en 2014, la présentation d'une pièce d'identité sera obligatoire.

### - Inscription sur les listes électorales

Les personnes nouvellement arrivées sur la commune sont invitées à s'inscrire sur la liste électorale de Trézilidé. Se munir d'un justificatif de domicile ainsi que de sa carte d'identité. Un formulaire sera à remplir en mairie.

Pour pouvoir voter en 2014 l'inscription sur la liste électorale doit se faire pour le 31 décembre 2013 dernier délai.





Communauté  
de Communes  
Pays de Landivisiau

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

### ➤ Les brèves de la Communauté de Communes

#### ➔ Redevance Ordures Ménagères :

La redevance du 1<sup>er</sup> semestre 2014 sera calculée sur la situation au 1<sup>er</sup> janvier. Contactez la CCPL pour tout changement de situation, déménagement, changement de composition du foyer.

Pour l'année 2014, il a été décidé de maintenir les tarifs d'enlèvement d'ordures ménagères de 2013 comme ci-dessous.

Foyers	Tarifs semestriels
Foyer 1 personne	50,00 €
Foyer un adulte avec enfants de moins de 25 ans	50,00 €
Résidences secondaires	50,00 €
Foyer 2 personnes et +	70,00 €

La CCPL enregistre une baisse de 228 tonnes d'ordures ménagères sur un total annuel de 6 900 tonnes. En 2012, chaque habitant a produit 213 kg / an. La moyenne départementale se situe à 232 kg / hab / an.

Sur la déchèterie de Bodilis, une nouvelle benne de 30 m<sup>3</sup> sera mise en place afin de récolter les meubles de salon, de cuisine, les canapés, les fauteuils, la literie et les salons de jardin.

➔ La communauté de commune s'est dotée d'une nouvelle compétence en matière de transports en partenariat avec le Conseil Général. Le conseil communautaire lors de sa séance du 24 octobre dernier a validé le projet de transport public sur le territoire communautaire. Ce projet s'articule autour de 3 actions complémentaires :

- ▲ Le réseau armature départemental (2 lignes régulières fonctionnant toute l'année).
- ▲ Le transport à la demande (4 lignes complémentaires au réseau armature fonctionnant sur réservation). Vous trouverez en annexe des informations complémentaires.
- ▲ La navette de desserte de la gare ferroviaire à la gare routière. Les tarifs sont les suivants :
  - Ticket à l'unité : 0,50 €
  - Carnet de 10 tickets : 4,50 €
  - Abonnement mensuel : 10,00 €

Les trois partenaires, Conseil Général, CCPL et ville de Landivisiau participent financièrement à ce projet.

→ La Communauté de Commune s'intéresse également aux enfants. Le bilan des activités 2013 étant positif, les animations, tels que des spectacles, seront reconduites en 2014.

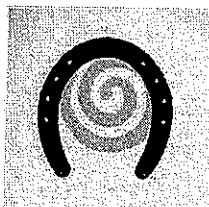
→ En ce qui concerne l'entreprise GAD, nous sommes tous consternés par la fermeture d'un tel site. La communauté de communes a missionné le cabinet KPMG pour analyser la situation. Georges TIGREAT a écrit au Premier Ministre pour tirer la sonnette d'alarme sur ce dossier. Malgré tout, le 11 octobre 2013, le Tribunal de Commerce de Rennes valide le plan de continuation de la Sté GAD SAS ayant pour conséquence la fermeture définitive du site de Lampaul et le licenciement pour motif économique. 889 personnes dont 771 sont directement concernées sur le site de Lampaul. On peut souligner leur courage et leur dignité. Cette fermeture représente une catastrophe économique pour notre territoire. L'Etablissement Public Foncier Régional missionné par l'Etat, réalise une étude sur le site de Lampaul-Guimiliau. Les conclusions seront rendues publiques à la mi-janvier.

Un dispositif d'accompagnement pour les ex salariés a été mis en place.

Des représentants de la Communauté de Communes ont composé un comité de suivi pour veiller au bon déroulement de la situation.

Une motion pour l'application d'un plan de revitalisation a été adoptée à l'unanimité par le conseil communautaire.

Si vous souhaitez plus d'informations concernant les activités de la Communauté de Communes, n'hésitez pas à consulter le site internet de la Communauté de Communes : [www.pays-de-landivisiau.com](http://www.pays-de-landivisiau.com)



## ETAT CIVIL

### ➤ NAISSANCES

- ✓ Manon SCOUR, née le 7 juillet 2013, 11 Lotissement du Croissant
- ✓ Malo QUEGUINER, né le 6 septembre 2013, Le Coumou

### ➤ MARIAGES

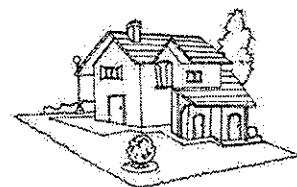
- ✓ Marie-Laure KERRIEN et Christophe, Jean, Marceau LOISEAU,  
1 lotissement Bel Air, le 14 septembre 2013.
- ✓ Vanessa, Marie, Gabrielle BALCON et Arnaud, Paul, Marcel COUDERC,  
Leslouch, le 9 novembre 2013.

### ➤ DECES

- ✓ Odile, Anne, Louise CUEFF, veuve ROSEC, 86 ans, Runellou.
- ✓ Anna HERRY, veuve CREACH, 83 ans, Créach Marvail.
- ✓ Ernest PRIGENT, 87 ans, Coatilichen

**Etat civil annuel** : Naissances : 12      Mariages : 3      Décès : 5

## URBANISME



### ➤ PERMIS DE CONSTRUIRE

Nom	Adresse	Nature des travaux
MATAGRI 29	Moudennou	Agrandissement d'un hangar agricole
Mr TRUYMAN	10 Bourg	Carport

### ➤ DECLARATIONS PREALABLES

Nom	Adresse	Nature des travaux
Mr MONCUS Bruno	Croas Grall	Ravalement de façades
Mr LE DUFF Fabien	Leslouch	Véranda
Mr BRETON Bernard	Bellevue	Panneaux photovoltaïques



Communauté  
de Communes  
Pays de Landivisiau

## ENVIRONNEMENT

### UN MOIS, UN GESTE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU AVEC LE CHEVAL ORYSÉ!



Nous avons chacun d'entre nous des déchets toxiques et dangereux à la maison. Ces déchets ne doivent pas se retrouver dans les poubelles car ils sont dangereux pour la santé et l'environnement. La CCPL met à votre disposition 3 déchèteries pour éliminer vos déchets dangereux : Bodilis, Plougourvest et Sizun.

Quels sont ces déchets ? (Les produits dont je n'ai plus usages ou qui sont périmés, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu.)

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Coralie Berthou au 02 98 68 42 41 ou [environnement@pays-de-landivisiau.com](mailto:environnement@pays-de-landivisiau.com).

**Le bricolage** : Vernis, traitement des surfaces, acétone, solvants, décapants, paraffine, vaseline de bricolage, entretien carrosserie, filtre à huile, antigel, liquides de refroidissement, anti-goudron.

**La décoration** : Rebouchage, finition, joints, lissage, colles et mastics, résines et mousses, peintures et additifs, white spirit, essence de térébenthine.

**Pour la maison et le jardin** : Insecticide, répulsif, appâts, raticides, anti-mousses et anti-moisissures, herbicides, engrais chimiques, désinfection des piscines.

**Pour la sécurité et l'entretien de la maison** : Nettoyants cheminées, déboucheurs, aérosols imperméabilisants, acides, sodes, alcool, ammoniac, eau oxygénée, anti-rouille.

**Je trie tout mon verre pour fabriquer des nouvelles bouteilles, pots et bocaux !**

**LES CONSIGNES DE TRI : BOUTEILLES, POTS, BOCAUX ET FLACONS ET RIEN D'AUTRE !**

Seuls les verres d'emballage peuvent être recyclés, c'est-à-dire les bouteilles, pots, bocaux, et flacons.

C'est de chacun d'entre nous, premier maillon de la chaîne du recyclage, dont dépend la quantité mais aussi la qualité du verre collecté. En mettant le verre d'emballage dans les conteneurs à verre, nous sommes assurés qu'il sera recyclé à 100 % et à l'infini.

**ATTENTION AUX FAUX-AMIS !**

Surtout pas de porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre, pierres, graviers, ciment, bois, métaux...

Ni de verres spéciaux, tels que pare-brise, écrans de télévision, ampoules d'éclairage, lampes, cristal et miroir.

Le verre culinaire –verre à boire, vaisselle et plats transparents par exemple- n'est pas à déposer dans les conteneurs car il s'agit de céramique transparente. Ces objets ont une température de fusion supérieure à celle du verre et détériorent la qualité de production.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Coralie Berthou au 02 98 68 42 41 ou [environnement@pays-de-landivisiau.com](mailto:environnement@pays-de-landivisiau.com).

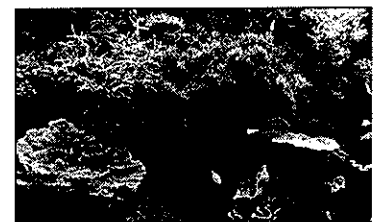
### Les horaires de la déchetterie de Plougourvest : Tél : 02.98.29.59.14

Horaires d'été (du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre)			Horaires d'hiver (du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars)		
	Bodilis	Plougourvest – Sizun		Bodilis	Plougourvest – Sizun
Lundi	8h30 – 12h / 13h30 - 18h30	9h – 12h / 14h - 18h30	Lundi	8h30 – 12h / 13h30 - 18h	9h – 12h / 13h30 - 18h
Mardi	8h30 – 12h / 13h30 - 18h30	Fermé	Mardi	8h30 – 12h / 13h30 - 18h	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h / 13h30 - 18h30	9h – 12h / 14h - 18h30	Mercredi	8h30 – 12h / 13h30 - 18h	13h30 - 18h
Jeudi	8h30 – 12h / 13h30 - 18h30	Fermé	Jeudi	8h30 – 12h / 13h30 - 18h	Fermé
Vendredi	8h30 – 12h / 13h30 - 18h30	14h - 18h30	Vendredi	8h30 – 12h / 13h30 - 18h	13h30 - 18h
Samedi	8h30 – 12h / 13h30 - 18h30	9h – 12h / 14h - 18h30	Samedi	8h30 – 12h / 13h30 - 18h	9h – 12h / 13h30 - 18h

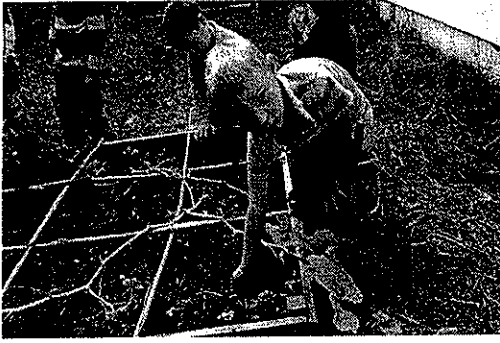
## ECOLE HENRI MATISSE

L'année 2013 touche à sa fin, la rentrée est déjà loin... Voici un aperçu des découvertes et aventures des écoliers d'Henri Matisse (que vous pouvez suivre sur le site Internet de l'école à l'adresse <http://www.ecole-henrimatisse-plouzevede-trezilide-ac-rennes.fr>) :

- Nous partons cette année à la **découverte des océans**. Nous avons débuté notre projet « Cap sur les océans » par une visite à Océanopolis. Tous les marins de l'école Henri Matisse ont ainsi pu faire connaissance avec requins, manchots, phoques, poissons multicolores...



- Notre équipe d'**apprentis journalistes** en herbe a publié un numéro spécial du journal de l'école consacré à cette belle journée à Océanopolis.



- **Notre projet potager** : nos jardiniers en herbe ont, avec l'aide d'Erwan Tanné, récolté des graines, des légumes, nettoyé le potager, réalisé des semis....

Cette année, les enfants exploreront également le **monde des fleurs** : fleurs pour protéger le potager, embellir l'école et cuisiner. Le partenariat avec Lionel et Delphine Rabaud, de l'entreprise « Aux Bons Plants » de Plouzévédé est poursuivi.

- Après la musique, la danse, place à **la sculpture** ! Les élèves de l'école vont découvrir le métier de sculpteur et un atelier d'artiste avant de créer une œuvre commune.

- C'est en chantant que nous travaillons avec l'école de Saint-Vougay pour préparer une **rencontre inter-chorales** en fin d'année (pour les élèves de CP, CE et CM).

- La **rencontre sportive d'endurance** au profit de l'association ELA s'est déroulée dans la vallée du Ham. Les élèves ont montré beaucoup d'enthousiasme lors de cette course.



- Nous avons commencé notre **cycle de natation** début décembre et nous le poursuivrons jusqu'au mois de mars. Les élèves de la GS au CM2 vont donc nager tous les jeudis dans les bassins de Landivisiau.

- Comme l'année précédente, les élèves se sont beaucoup investis pour organiser une manifestation pour Noël : une **kermesse** sur le thème de la mer « **Noël sous le soleil, Matisse à la plage !** ». A cette occasion, les enfants ont préparé des gâteaux et cocktails qu'ils ont fait goûter à toutes les familles, organisé et tenu les différents stands.

- En maternelle, nous avons décoré avec beaucoup de plaisir le sapin de Noël offert par la mairie.

Toute l'équipe de l'école Henri Matisse vous souhaite  
de très bonnes fêtes de fin d'année !  
A l'année prochaine !

## LES AINES RURAUX



Le club arrive au bout de sa trente sixième années d'existence, année au cours de laquelle nous avons essayé de satisfaire au maximum nos adhérents. Nos rendez-vous du mercredi rassemble un joli pourcentage que ce soit aux dominos, à la pétanque et à la marche. Ce rendez-vous du mercredi est je crois primordial car la bonne ambiance qui y règne en est la preuve.

Nous faisons le maximum pour mettre en place nos concours. Nous avons abandonné le concours de pétanque, pensant que la place pour le faire ne serait plus suffisante, mais pourquoi ne pas prendre le risque de le refaire.

Nos concours de dominos ont toujours leurs succès habituels. Celui du 16 juillet a rassemblé 86 joueurs et celui du 25 septembre, 84 joueurs. En tant qu'association de la commune nous avons voulu prendre part à l'animation du téléthon, en organisant un nouveau concours de dominos qui a rassemblé 84 joueurs.

### **SORTIES DU CLUB**

Pour la première sortie de cette année, nous avons encore choisi St Jacques en Guiclan. Nous restons fidèle à ce lieu pour la bonne raison qu'il nous donne satisfaction tant pour le repas que les distractions de l'après-midi. Le choix sur place des activités satisfait tout le monde, que se soit pétanque, dominos ou marche.

Pour notre deuxième sortie en car toujours avec le club de Tréflaouéan, nous avons visité une distillerie de chouchen à Rostrenen. Une visite très intéressante de part les explications de la fabrication qui demande beaucoup de savoir faire. Après une dégustation et l'achat de quelques bouteilles pour sa petite réserve, nous avons pris la direction de Plouisy où un excellent repas nous attendait. L'heure a tourné trop vite nous privant de la séance d'accordéon du sympathique patron. Les Saints nous attendaient dans leur vallée, situés sur un site qui domine toute la région. La visite de plusieurs imposantes statues, magnifiques sculptures en pierres, nous a été commenté par une charmante guide intarrissable.

Merci au CCAS qui nous a encore fait passer une agréable demi-journée festive.  
La subvention communale à une place importante dans notre budget, merci au conseil municipal.

Les mercredis du club, les concours et sorties demandent un encadrement. C'est grâce à ses bénévoles que tout se déroule au mieux. Bravo à ces personnes qui représentent si bien notre club.

Dans l'année, le club aura été endeuillé par le décès de Jean-Marie Shock, Odile Rosec, Anna Créach. Nous avons bien sûr une pensée pour leurs familles.

Notre assemblée générale a eu lieu le 14 décembre, avec la présence de Madame Le Maire, de son premier adjoint et la presque totalité des adhérents. Cette année nous avons décidé d'augmenter l'encadrement du club. Il était composé de cinq membres et passera à sept.

Anna Le Saint a décidé de ne pas se représenter. Merci pour le travail qu'elle a accompli pendant ces années.

#### Composition du bureau :

Président : Hervé OLIER

Vice-Président : Claude MEAR

Secrétaire : Francis HENEL

Trésorier : Robert Le Droff

Membres : Cécile Prémel, Josée Grall, Suzette Werbrouck

Nous souhaitons à notre club de continuer au mieux de rassembler et de créer une certaine animation sur la commune.

Qu'en 2014, vos souhaits et vos espoirs se réalisent.  
Bonne santé et heureuse année à toutes et à tous.

## LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Tout d'abord, je voudrai au nom de l'ensemble des chasseurs de la Société vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et surtout une bonne santé pour 2014.

La saison 2013-2014 touche à sa fin et sera à oublier coté gibier.

Le lapin autrefois régulé par la chasse est aujourd'hui devenu rare. Les maladies arrivent tous les ans en fin d'été pour ravager les populations.

Concernant le lièvre, le printemps froid n'a pas favorisé la reproduction, malgré tout il a fait marcher plusieurs d'entre nous.

Actuellement la bécasse est au rendez-vous.

A l'heure d'aujourd'hui, la chasse dure toute l'année car nous devons aussi nous occuper des espèces nuisibles pour prévenir les dégâts sur les cultures :

- Pigeons sur les plantations de choux-fleurs et de brocolis
- Corbeaux sur les semis maïs-céréales et sur les plantations d'échalotes
- Renard sur les troupeaux

Ceci se faisant avec autorisation préfectorale.

Bloavez Mad



## COMITE DES FETES



### *Le lâcher de ballons des enfants avec le Père Noël*

Si le traditionnel concours de pétanque de LESLOUCH' a connu son succès habituel avec la victoire de l'équipe locale composée de Loïc GRALL et de Gilbert MAONY, l'animation la plus importante de ce second semestre aura été le TELETHON.

A la première réunion préparatoire, nous n'étions que cinq personnes, mais le groupe s'est vite étoffé avec la participation du Club du troisième âge et de la jeune génération. Ainsi, il était décidé d'organiser un concours de dominos qualificatif pour le Championnat de France, un Kig ha farz, de la Danse Country, une vente de pizzas, de crêpes, de confitures artisanales, de petits anges, de fleurs, des photos avec le Père Noël et des randonnées pédestres : un programme des plus copieux.

Le samedi 7 décembre, dès treize heures trente, les joueurs de dominos étaient nombreux autour de la table de marque tenue par Hervé, Josée et Claude. A l'heure du tirage, quarante deux équipes étaient inscrites et allaient jouer durant quatre heures.

Au même moment, quatorze courageux marcheurs, parcouraient sept kilomètres pour la bonne cause. A leur retour, un café-gâteau leur était offert pour avoir versé cinq euros pour le TELETHON. Ils pouvaient également déguster les bonnes crêpes préparées par Danielle et Sylviane.

Pour les enfants, le lâcher de ballons a eu lieu vers seize heures en présence de la presse. Ainsi, ils ont fait la une du TELEGRAMME et de l'OUEST FRANCE avec le Père Noël qui s'était déplacé pour l'occasion, avec un peu d'avance sur son calendrier habituel. Laetitia en profitait pour réaliser de belles photos avec les petits enfants et même les plus grands.

Au même moment, nos joueurs de dominos faisaient une pause et se pressaient autour de notre stand de crêpes mais aussi de la buvette, tenue de main de maître par René.

Toute l'après-midi, le stand de fleurs a connu un énorme succès avec les orchidées, les amaryllis, les jacinthes fournies par Christophe QUERE. Il en a été de même pour les confitures artisanales préparées par Laxhami et les petits anges construits par Marie Claude et Marylou, avec des pâtes alimentaires.

Vers dix neuf heures, le concours de dominos se terminait et après cinq séries de dix coups, l'équipe composée d'Annick KERBOUL et de Soazig KERDRAON de LANNILIS l'emportait et se voyait décerné un diplôme, car une grande partie des mises était versée au TELETHON. Le Comité des Fêtes était très satisfait de cette première journée et remerciait, tout spécialement le Club du troisième âge pour l'organisation de ce concours.

En soirée, nous avons souhaité innover avec un Danse Country, selon les conseils avisés de Jeanine. Ainsi, les HOBOS DANCERS de CLEDER ont fait danser une centaine de personnes jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le lendemain, dès midi, on se pressait pour déguster le fameux Kig ha Farz préparé par René MILIN. Le service était assuré jusqu'à seize heures et nous étions surpris d'avoir servi cent soixante repas alors que nous nous étions basés sur une centaine. De même, la vente de pizzas a connu un énorme succès avec plus de trois cents réservations.

Pour clore cette fête de la solidarité, un nouveau lâcher de ballons était organisé pour les enfants, après avoir fait des randonnées sur les poneys guidés par Romane.

A l'heure du bilan, nous étions très contents de notre recette globale de 6 528 Euros pour les deux jours, pendant lesquels toutes les générations s'étaient mobilisées.

Samedi dernier, nous avons invités toutes les personnes qui s'étaient investies dans cette organisation, à la remise du chèque à la Coordination A.F.M. du Nord-Finistère. A cette occasion, nous avons remercié toutes celles et ceux qui avaient permis de remettre un chèque de 3 826 Euros à Madame Martine LOUIS, coordinatrice départementale du TELETHON. La soirée s'est prolongée avec la projection du film retraçant cette manifestation, réalisé par Philippe RICOU, ancien caméraman d'Antenne 2.

Mais avec un tel résultat par rapport aux 2 637 Euros remis en 2011, nous vous remercions tous, pour votre générosité à l'occasion du TELETHON et nous vous présentons:

**« NOS MEILLEURS VOEUX POUR 2014 »**



**ABCDE SENEGAL**

### **Naissance d'une nouvelle association**

En octobre, une nouvelle association a vu le jour à Trézilidé. Nous l'avons appelée ABCDE SENEGAL. Son but est de venir en aide au dispensaire et à l'école de Diannah, petit village de Casamance au Sénégal.

L'école et le dispensaire fonctionnent avec les moyens du bord, c'est-à-dire pratiquement rien. Tous les enfants du village ne sont pas scolarisés ; les maternelles, environ 120 élèves doivent manger à la cantine 2 fois par semaine, pour s'assurer qu'ils aient au moins 2 repas corrects, mais le financement ne suit pas... L'école primaire compte 600 élèves répartis en... 10 classes seulement.

Un médecin passe de temps en temps au dispensaire qui fonctionne seulement avec une infirmière. Les traitements prescrits sont rarement suivis car les médicaments sont hors de prix...

Dès l'enregistrement de l'asso en sous-préfecture, nous avons procédé à une vente de petits fours que certains d'entre vous ont pu déguster. Ceci nous a rapporté de quoi verser 500 € au dispensaire et à l'école. Cette somme sera distribuée directement sur place par Christine notre vice-présidente.

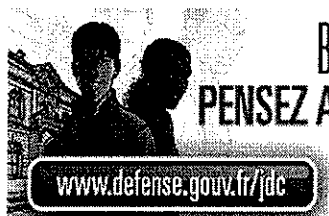
En juin dernier, l'école Henri Matisse a écrit à l'école de Diannah qui vient de répondre, et cette correspondance va être poursuivie.

Vous pouvez visiter notre blog sur [abcde-diannah-senegal.overblog.fr](http://abcde-diannah-senegal.overblog.fr), et si notre action vous intéresse, pour tout renseignement vous pouvez nous joindre au 02 98 69 98 97 ou sur [abcde-senegal@laposte.net](mailto:abcde-senegal@laposte.net)

Bonnes fêtes de fin d'année à tous



## ACTES ADMINISTRATIFS



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

**Pourquoi ?** Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

**Quand ?** Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

**Comment ?** Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important.

**C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.**

## CARTES D'IDENTITE

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 la durée de la carte d'identité sera de 15 ans pour les majeurs. Cette mesure sera également applicable aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1<sup>er</sup> janvier 2014, c'est-à-dire aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conserveront en revanche une durée de validité de 10 ans.

## INFORMATIONS PRATIQUES



### LE TRANSPORT PUBLIC SUR LE PAYS DE LANDIVISIAU

Afin de compléter l'offre de transport du réseau Penn-ar-Bed sur le territoire de la CCPL, la Communauté de Communes en partenariat avec le Conseil Général a validé la mise en place d'un transport public accessible à tous sur le territoire.

Dans ce cadre, un ajustement de la ligne 80 a été réalisé : la ligne 80B Plouzévédé Landivisiau reste inchangée, la ligne 80A Sizun Landivisiau desservira dorénavant Lampaul-Guimiliau.

En plus de ces 2 lignes régulières, 4 lignes de transport à la demande ont été déterminées :

Ligne TAD 81 St Cadou (Sizun)/Commana/St-Sauveur/Guimiliau/Landivisiau

Ligne TAD 82 Croix-neuve (Guiclan)/Guiclan/Landivisiau

Ligne TAD 83 St Vougay/Plougar/St Derrien/Plounéventer/ St Servais/Bodilis/Landivisiau

Ligne TAD 84 Loc Eguiner/Landivisiau

#### Comment ça marche ?

A noter que ces lignes ne sont pas régulières, ce sont des lignes virtuelles qui sont déclenchées uniquement sur réservation. Ces lignes fonctionnent **les mercredis et samedis après-midi**. Les points d'arrêt et les horaires sont quant à eux définis également.

Le principe est très simple, l'utilisateur devra réserver auprès du numéro suivant 0 810 810 029 (prix d'un appel local) au plus tard la veille avant 17h00. L'utilisateur laisse ses coordonnées et précise son trajet (voyage aller simple ou voyage aller/retour), le point de départ (et de retour) parmi les points d'arrêts proposés, la destination, le jour et horaires du voyage parmi les horaires proposés.

A noter que ce service fonctionne toute l'année quel que soit la période (scolaire ou vacances scolaires). Vous pouvez réserver vos voyages à partir de la semaine 45 (du 04 au 08 novembre), démarrage du service mercredi 06 novembre.

#### Combien coûte ce service ?

Les tarifs appliqués, réductions et abonnements sont les mêmes que ceux du réseau Penn-ar-bed : 2 € en plein tarif, 1€50 pour les moins de 25 ans et étudiant, 0.75 € pour les personnes bénéficiant d'une aide à la mobilité. Les cartes d'abonnements au réseau Penn-ar-Bed sont également utilisables. Le service est gratuit pour les usagers scolaires détenteurs d'une carte Transcool+.

Ce même ticket sera valable sur toutes les lignes du réseau Penn Ar Bed ainsi que sur le réseau de bus de la ville de Morlaix et Brest.

Pour tous renseignements vous pouvez consulter le site Internet du Conseil Général [www.viaoo29.fr](http://www.viaoo29.fr), consulter les flyers horaires en mairie, ou par téléphone auprès de la CCPL au 02 98 68 42 41.

## PREVENTION



### AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER, MOBILISONS LES FEMMES ET LEUR ENTOURAGE !

Chaque année, on compte 53 000 nouveaux cas de cancer du sein, soit 1 femme sur 8 qui risque de développer la maladie au cours de sa vie. Ce cancer provoque 11 500 décès par an. Il est donc la 1<sup>ère</sup> cause de mortalité par cancer chez les femmes. Il nous faut limiter les risques de développer ce cancer. « Anticiper », « sensibiliser », « prévenir » sont les seules actions qui permettent de limiter efficacement les conséquences de la maladie. Les femmes de 50 à 74 ans sont appelées à se faire dépister tous les 2 ans afin de rechercher une tumeur débutante qui pourra être traitée au plus tôt et maximiser ainsi les chances de guérison. En effet, au stade précoce le cancer peut être guéri 9 fois sur 10. Ainsi nous incitons fortement les femmes à suivre le dépistage organisé : mammographie avec une double lecture des résultats, un acte entièrement gratuit.



### GRIPPE : POUR SE FAIRE VACCINER, MIEUX VAUT NE PAS TARDER!

Le vaccin contre la grippe saisonnière est disponible auprès de votre pharmacien.

Si la MSA vous a adressé un courrier, inutile de différer, faites-vous vacciner.

Virus de la grippe  
cherche personne fragile  
pour passer l'hiver



La vaccination est le moyen le plus sûr pour lutter contre la grippe. Toutefois l'injection n'est réellement efficace qu'au bout de quelques jours. Il est donc préférable de se faire vacciner au plus tôt, pour se protéger soi même mais aussi son entourage face à une maladie contagieuse et fréquente

Les risques de complications liés à la grippe sont particulièrement importants pour les personnes âgées de 65 ans et plus, mais aussi les populations fragiles : femmes enceintes, nourrissons, personnes souffrant d'obésité ou de maladies chroniques.

Contrairement aux idées reçues, aujourd'hui on peut encore mourir de la grippe.



### INFECTIONS A MENINGOCOQUE C

On note une augmentation progressive de la survenue des cas d'infection à méningocoque C dans notre département, 25 cas depuis le début de l'année 2012, c'est 7 fois plus que la moyenne nationale. Le méningocoque C est une bactérie qui peut provoquer des infections dont les formes les plus graves sont une méningite ou une septicémie. Le vaccin est la protection la plus efficace contre le méningocoque C. Dans ce contexte, il est recommandé de vérifier dans les carnets de santé si votre enfant a bien reçu une dose d'un des 3 vaccins contre le méningocoque C commercialisés en France (MENIGITEC, MENJUGATEKIT, NEISVAC, le MENINVACT peut y figurer aussi).

## EMPLOIS - FORMATIONS



Les groupements d'employeurs Finistère remplacement de Partag'emploi, ont pour vocation d'apporter des solutions de main d'œuvre adaptées aux besoins des exploitations agricoles du département.

Finistère remplacement propose de solutions de personnel afin de soutenir les exploitants en situation d'arrêt de travail, de congés maternité ou paternité. L'association supplée également les agricultrices et agriculteurs qui partent en congés ou tout simplement engagés professionnellement (mandat électif ou professionnel, formation).

D'étroits partenariats financiers établis entre Finistère remplacement, l'Etat, la Chambre d'agriculture du Finistère, la MSA, Groupama etc., contribuent à faciliter le recours au service. Le dernier en date consiste à réduire de 50% les frais engagés dans le cadre d'un remplaçant pour congés.

Le groupement Partag'emploi quant à lui, propose des solutions d'emplois répartis entre plusieurs exploitations d'un même secteur géographique ou ayant des besoins similaires. Un salarié peut ainsi se retrouver entre deux ou trois élevages laitiers sur une même commune.

Acteurs incontournables pour nos exploitations agricoles, Finistère remplacement et Partag'emploi soutiennent très largement le secteur de notre territoire : une centaine de salariés spécialisés, répartis sur le département, y travaillent à plein temps. Une économie locale non délocalisable !

Contact Maison de l'agriculture 5 allée sully 39322 Quimper cedex tél 02-98-52-49-70

Syndicat mixte  
du Léon  
SCOT/PLH



### AMELIORATION DE L'HABITAT : ELARGISSEMENT DU PROGRAMME HABITER MIEUX

Depuis l'été 2013, les aides à l'amélioration de l'habitat pour des travaux d'économie d'énergie ont été sensiblement majorées. Ainsi, dans le cadre de l'OPAH du Léon, les travaux permettant d'améliorer la performance énergétique des logements de plus de 15 ans peuvent bénéficier d'une subvention de 35% à 50%, à laquelle s'ajoute une aide de solidarité écologique forfaitaire pouvant atteindre 4 000 €.

Parallèlement les conditions de ressources applicables aux propriétaires de leur résidence principales ont été élargies.

Les projets locatifs, restreints depuis 2011 à l'habitat dégradé et indigne, voient également l'apparition d'une nouvelle possibilité de financement au titre de la performance énergétique.

Renseignements : Syndicat Mixte du Léon (SCOT / PLH) – 8 rue de la mairie à Plouescat –  
02 98 61 91 51 - syndicat-mixte-leon@orange.fr – ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de  
13h30 à 17h30

Permanences :

- St Pol de Léon - Maison des Services - 2èmes et 4èmes mercredis de chaque mois de 10h30 à 12h
- Plouzévédé - Mairie - 2èmes et 4èmes lundis de chaque mois de 10h30 à 12h
- Landivisiau - Communauté de Communes - 1ers et 3èmes mercredis de chaque mois de 10h30 à 12h
- Sizun - Mairie - 1ers et 3èmes mercredis de chaque mois de 14h à 15h30 sur rendez-vous

**D'ARBRES PROCHES DES LIGNES ELECTRIQUES**

L'élague : une action indispensable.

Les branches d'un arbre situé à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entraîner des accidents corporels graves.

Il est donc nécessaire d'élaguer ou faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques

Qui est responsable ?

**L'élague est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain**

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain où sont implantés des arbres, j'ai la responsabilité de l'élague des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés, fossés)

Dans ce cas 2 possibilités s'offrent à moi : Confier mon élague à une entreprise spécialisée ou effectuer moi-même l'élague.

Des plaquettes d'information sur le sujet sont à disposition à la mairie pour expliquer dans les 2 cas les démarches à suivre.

**Le saviez-vous ?** : Lorsque des branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €. En cas de manque d'entretien votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

**L'élague est à la charge d'ERDF.**

Lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, ERDF réalise l'élague de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité.

Au préalable chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention.

Le Bon Conseil : Élaguer régulièrement votre végétation

Une fois l'élague de la végétation effectué, ERDF recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

**AGENCE POSTALE A LA MAIRIE DE PLOUZEVEDE****LETTRE RECOMMANDEE ET COLIS**

LA POSTE

Pour pouvoir retirer une *lettre recommandée* ou un *colis* vous devez vous munir de :

- *vosre pièce d'identité.*
- *vosre extrait K-bis si vous êtes une société.*

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à l'agence postale pendant les horaires d'ouverture, vous avez la possibilité de donner **une procuration** à quelqu'un de votre entourage.

Pour ce faire, il faudra remplir la procuration au dos de l'avis de passage et fournir votre pièce d'identité à la personne qui viendra retirer le pli, munie elle-même de sa pièce d'identité.  
Si vous n'apportez pas les pièces nécessaires, la poste ne pourra en aucun cas vous délivrer la lettre recommandée ou le colis. ☎ 02 98 29 57 53

### Paiement par chèque bancaire

A la demande de la Direction de la Poste, l'agence postale sera contrainte, à partir du 2 décembre 2013, de procéder systématiquement à l'annotation des références de votre pièce d'identité au dos du chèque bancaire lors du paiement.

Vous avez la possibilité de régler vos achats par carte bancaire mais uniquement si le montant atteint les 10 euros.

Si vous n'apportez pas les pièces nécessaires, la poste ne pourra en aucun cas satisfaire votre demande.  
02 98 29 57 53

### RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DU MARDI AU SAMEDI DE 9H A 12H. FERMETURE LE LUNDI.

## ANNONCES

### PANORAMIC BRETAGNE

La société Panoramic Bretagne, basée à Plouzévéde depuis 2003, a réalisé l'été dernier une prise de vues aériennes de la commune à l'aide d'un ballon dirigeable. Afin de présenter le rendu de ces photos inédites, un agrandissement sera visible dans le hall de la mairie à partir du 3 décembre. Les photographies sont également visibles sur le site internet [www.panoramic-bretagne.fr](http://www.panoramic-bretagne.fr) avec un bon de commande à télécharger. Contact : Ludovic Cadiou - 02 98 29 57 47 - [www.panoramic-bretagne.fr](http://www.panoramic-bretagne.fr)

### APEL ECOLE SAINTE THERESE PLOUZEVEDE

Le vendredi 7 février et le samedi 8 février 2014 à la salle du Milham à 20h30, grandes soirées comiques « Marie Guerzaille » organisées par APEL école Sainte Thérèse Plouzévéde. Entrée adulte 9 € et entrée enfant 5 € (moins de 12 ans).

Réservation au 06-64-54-32-13 ou 02-98-29-58-76 ou au Safari ou au Galopin ou La Forge.



### LA CROIX ROUGE FRANCAISE

#### Action sociale :

Notre vestiboutique est ouverte le lundi et mercredi de 13h30 à 16h30 ainsi que le samedi matin de 9h à 12h. Nous organisons également des braderies les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis de chaque mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Si vous avez des vêtements, chaussures, bibelots, vaisselles, jouets propres et en bon état, et dont vous n'avez plus l'usage, vous pouvez nous les déposer à notre local situé Allée des Haras (derrière le lycée de l'Elorn) aux heures d'ouverture de la vestiboutique. Toute personne peut aussi venir acheter et contribuer ainsi, aux aides financières que nous apportons aux familles en difficulté

La Croix Rouge peut également, grâce à un microcrédit, vous aider à réaliser un projet, par exemple l'achat d'un véhicule pour travailler. Le microcrédit est à destination des personnes qui ne peuvent pas avoir un crédit avec leur propre banque.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter par téléphone au 06-06-48-10-79.



## Formation aux gestes de 1<sup>er</sup> secours :

Au sein de notre unité, nous proposons régulièrement des formations PCS1 à destination du grand public (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) dans ses locaux (Allée des Haras). Lors de cette formation, les formateurs vous initieront également à la réduction des risques (IRR). Le coût de cette formation est de 60 euros.

Si vous souhaitez vous faire former aux gestes de 1er secours, vous pouvez nous contacter par mail: [ul.landerneau@croix-rouge.fr](mailto:ul.landerneau@croix-rouge.fr) ou par téléphone au 06-02-33-73-23

Si, par ailleurs vous êtes une association, et que vous souhaitez former vos encadrants ou membres aux gestes de 1er secours, nous proposons des Initiations aux Premiers Secours d'1h30 pour un coût de 10 euros par participant.

## INFO EAU

### SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION ET DE TRANSPORT D'EAU DE L'HORN



Charte de territoire Horn- Guillec, plan algues vertes,

**Bilan d'étape septembre 2013 :** Un taux d'engagement encourageant, mobilisation à poursuivre

Dans la cadre du plan de lutte contre les algues vertes, une charte a été signée en mai 2013 sur l'Horn Guillec, après plusieurs mois de travail. Le pari ambitieux consiste à engager en moins d'un an **les 2/3 des agriculteurs du territoire(495) correspondant à 80% de la SAU.**

But recherché, **amélioration des pratiques et diminution des flux azotés sur de l'Horn et du Guillec à échéance 2015.**

Plusieurs actions constituent le panel des possibilités offertes aux agriculteurs locaux pour contribuer à cet objectif commun : parmi elles se trouvent des actions visant à affiner la fertilisation, la gestion de la matière organique, la gestion des rotations, la gestion des prairies, optimisation du système alimentaire en élevage bovin, mais aussi des conseils sur la gestion des zones humides permettant d'augmenter leur pouvoir dénitrifiant.

Toutes ces actions ont été prévues et pensées pour convenir à un maximum d'agriculteurs, en systèmes différents **les légumiers tout autant que les éleveurs.**

Entre début juillet et fin août, 75 exploitants se sont d'ores et déjà mobilisés en signant un engagement. Leur conseiller fait le point avec eux sur les actions les mieux adaptées à son exploitation.

**Les élus du SMH mais aussi les agriculteurs référents qui ont porté ce projet depuis plusieurs mois, réaffirment, l'importance de rester mobilisés sur cette baie, et de fournir un engagement massif et collectif.**



# L'INFORMATION

# eau

La feuille d'information sur l'eau potable

## 2012

## SYNDICAT DES EAUX DE PLOUZEVEDE

Extrait du rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public Disponible en mairie de TREZILIDE

### TERRITOIRE

3 367 habitants

Le service d'eau potable du Syndicat des Eaux de Plouzevede regroupe les communes de : Plouzevede, Saint-Vougay, Treflaouenan et Trézilidé.

La population desservie est de 3 367 habitants.



4 communes adhérentes

### EXPLOITATION

par la société LDEF en affermage

La société LDEF a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à 1 664 abonnés (en baisse de 0,66 % par rapport à 2011).



### PRODUCTION

2 ressources

Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 190 178 m<sup>3</sup> :

- Syndicat des Eaux de Pont-An-Ilis a fourni 1 745 m<sup>3</sup>,
- Syndicat Mixte de l'Horn a fourni 188 433 m<sup>3</sup>.



LOCAL  
IMPORT

### DISTRIBUTION

Un réseau de 173 km  
133 268 m<sup>3</sup> consommés

En 2012 les abonnés domestiques ont consommé 133 268 m<sup>3</sup> (+2,09 % par rapport à 2011) soit en moyenne 108 litres par habitant et par jour

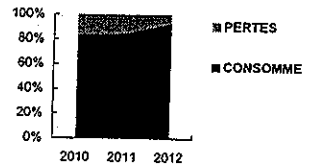
Par ailleurs, un volume total de 41 715 m<sup>3</sup> a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 92,8 % en 2012 (il était de 84,8 % en 2011).

Le taux de renouvellement du réseau est de 0,3 %.

Le bilan fourni par l'ARS indique que Le taux de conformité des prélèvements microbiologique et physico-chimiques par rapport aux limites de qualité est de 100 % sur les eaux distribuées pour les paramètres recherchés.

La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.



Rendement du réseau



### QUALITÉ

bonne

### PRIX

261,05 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2013)

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 261,05 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2013, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,18 €/m<sup>3</sup>, +0,33 % par rapport à 2012.

Sur ce montant, 31 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 49 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 20 %.



EXPLOITANT  
COLLECTIVITE  
TAXES

Répartition des montants collectés